



## Vice caché? Comment déterminer? Comment agir?

Par **Aleksandra**, le **02/10/2014** à **01:00**

Bonjour,

J'ai acheté une peugeot 207 en mai/juin dernier. Elle m'a coûté 4500 euros. Prix de l'argus à ce moment là.

Et depuis, elle est déjà tombé 4 fois en panne. Toujours le même problème de démarreur. La première fois, on m'a aidé à la pousser et elle a redémarrée. Ensuite je suis tombée en panne sur le périphérique de Paris. Résultat 122 euros de frais juste pour la sortir. Et deux fois de plus. La personne qui me l'a vendu n'est pas de mauvaise foi car elle a essayé 2 fois de la réparer mais le problème persiste. Il a changé le démarreur mais un fusible continue systématiquement de sauter. Je suis une jeune femme qui n'y connaît rien en voiture. J'ai investi dans une voiture avec laquelle j'ai besoin de me sentir en sécurité. Je compte la garder plusieurs années et conduire mes enfants avec.

Je n'ai pas rechigné sur le prix malgré les petits défauts qui apparaissaient ici et là.

Aujourd'hui, encore une fois, je n'ai pas réussi à la démarrer alors que ça faisait plusieurs heures que je ne l'avais pas conduit. Il était 23 heures, j'étais seule et loin de chez moi. J'en ai assez...

De nombreux amis m'affirment que ce véhicule a été accidenté et que cela se voit malgré tout ce que l'on a fait pour le camoufler.

Puis je demander au vendeur de me rembourser? Quels sont les solutions qui s'offrent à moi?  
Merci

Par **janus2fr**, le **02/10/2014** à **07:56**

Bonjour,

Première chose, avez-vous consulté un concessionnaire et quel est son diagnostic ?

Pour faire valoir un vice caché, il vous faut démontrer que le problème existait au moment de la vente et que vous n'aviez pas la possibilité de le voir malgré un examen attentif du véhicule et son essai. Il me semble donc difficile d'invoquer le vice caché car si le véhicule n'avait pas démarré, vous vous en seriez aperçu.

Le vendeur était t-il particulier ou professionnel ?

Par **Aleksandra**, le **02/10/2014** à **11:31**

Bonjour et merci de votre réponse,

Je n'ai pas encore consulté de concessionnaire car le particulier qui me l'a vendu est un mécanicien. Il a accepté de réparer le démarreur et je ne voulais pas passer par une autre voie que l'amiable. Je pensais pouvoir m'arranger avec le vendeur. Mais depuis lors, il y a un court circuit dans le système du démarreur qui fait que son fusible grille de temps en temps. C'est la 4ème fois en 4 mois.